



BULLETIN ACADÉMIQUE

Septembre 2025

Sommaire :

Page 1 : L'édito du président

Page 2 : Pédagogie

Page 3 : Carrières

Page 4 : Que fait le SNALC Besançon ?



Sébastien VIEILLE,

Président Académique

06.61.91.30.49

Contactez le
SNALC Besançon

snalc.besancon@gmail.com

besancon@snalc.fr

snalc.besancon.premierdegre@gmail.com

Retrouvez-nous sur
notre site



Le SNALC est indépendant et libre de toute attache à une organisation politique, confessionnelle ou idéologique (Statuts, article premier).

Notre syndicat ne parle que de l'Education nationale. Il accompagne, conseille et défend tous les personnels de notre Ministère, sans aucune distinction.

L'édito du président

Cette nouvelle année scolaire n'a que quelques jours et déjà les sujets importants se bousculent.

Au niveau des conditions de travail, de la santé et de la sécurité, des collègues ont déjà craqué. Harcelée, victime de l'intolérance et de la haine, Caroline Grandjean-Paccoud, directrice dans le Cantal, s'est donné la mort. Dans notre académie, une collègue de mathématiques a tenté de se suicider à cause de son métier et de l'impact que ses conditions de travail avaient sur sa vie. Elle ne doit d'être sauvée qu'à la réactivité de ses collègues. Des professeurs, des personnels administratifs, des AESH... quittent l'Education nationale ou cherchent à la quitter par tous les moyens. Pour le SNALC, il faut que cela s'arrête et que l'Institution protège, accompagne et considère mieux ses personnels.

Au niveau pédagogique et structurel, des réformes et des annonces ubuesques viennent alourdir les tâches des professeurs et font perdre du sens à notre métier. Là encore, le SNALC avec d'autres organisations syndicales s'efforce de faire entendre raison au Ministère. Malheureusement, il n'est pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Heureusement, le SNALC vous propose des solutions, en se basant sur les textes.

Notre rôle est là. Sur le terrain, faire en sorte que les personnels qui nous contactent voient leurs problèmes résolus et soient protégés. Au Ministère et dans toutes les instances, faire entendre la voix des professionnels qui font tenir l'Education nationale. Dans nos communications, vous proposer des solutions et des actions concrètes.

C'est pour cela que nous organisons nos congrès et nos RIS. C'est pour cela que le 06.61.91.30.49 et l'adresse snalc.besancon@gmail.com sont accessibles à tous, adhérents ou non.

Bonne rentrée, malgré tout,

Sébastien VIEILLE

Pédagogie

Examens

Contrôle continu au baccalauréat : une tentative de mise au pas à contrer

La note de service du 25 août tente d'imposer de mettre un tas de choses très contraignantes dans les projets d'évaluation. Ces documents—qui n'existent que parce qu'un syndicat a fait un amendement pour les ajouter dans l'arrêté de 2018—n'ont pas à contenir tout cela. Ils sont là pour organiser le contrôle continu du baccalauréat. Ils n'ont donc pas à parler des disciplines qui n'en font pas partie, comme la philosophie, le français, les options ou les spécialités en terminale. Par ailleurs, le projet d'évaluation n'est pas voté en CA. Il n'émane que des conseils d'enseignement et du conseil pédagogique. Or, ces instances ne peuvent contraindre la liberté pédagogique d'un professeur. Le SNALC, sur www.snalc.fr ou www.snalc-besancon.fr, vous propose des solutions pour contrer cette tentative de mise au pas de l'évaluation. Si vous avez besoin d'aide, contactez-nous.

Contrôle continu en 3ème : Le texte n'est pas mauvais, mais attention aux interprétations

Contrairement à la note de service sur le baccalauréat, celle sur le DNB parue le 2 septembre est moins contraignante. Elle demande simplement que les équipes se réunissent pour harmoniser le contrôle continu notamment en conseils d'enseignement ou en conseil pédagogique. Restez vigilants car certains chefs d'établissement lisent mal les notes de service ou veulent faire des choses qui ne sont pas dans les clous. Ainsi, le SNALC est déjà intervenu car un principal voulait mettre en place un projet d'évaluation dans son collège. CELA N'EXISTE PAS. Cela n'a aucun fondement réglementaire.

Si vous rencontrez des demandes qui ne vous semblent pas conformes ou qui vous ajoutent un travail indu, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous aiderons.

De nouvelles missions pour les professeurs principaux

Dans la circulaire de rentrée, la question de l'orientation est mise en avant. Le Ministère semble ne pas savoir s'intéresser à un problème sans alourdir les missions des professeurs. Alors que nous ne parvenons pas à avoir des formations qui nous intéresseraient, il va imposer des formations sur l'orientation, d'abord aux professeurs principaux de troisième. Ces mêmes professeurs et leurs homologues de seconde générale et technologique vont se voir ajouter une réunion avec les parents avant le conseil de classe du deuxième trimestre.

Depuis des années, le SNALC réclame des moyens pour l'orientation, mais nous demandons que ces moyens soient mis sur le recrutement de Psy-EN EDO et dans les CIO. Les professeurs ne sont pas des couteaux suisses à qui l'on peut ajouter indéfiniment des lames, ciseaux, cure-dents...

Carrières / Conditions de travail

Dans l'académie de Besançon, l'affiliation à la PSC commencera le 8 octobre.

Les parcours d'affiliation digital des agents à la Protection Sociale Complémentaire (PSC) débiteront dans l'académie de Besançon le 8 octobre 2025.

Le parcours d'affiliation digital à cette PSC courra sur une durée de 21 jours et reposera sur l'envoi de courriel par la MGEN, sur votre messagerie professionnelle nominative.

Le ministère a assuré que ces courriels comprendront tous les éléments nécessaires à la bonne information. En plus de ces explications, ce courriel comprendra un lien d'affiliation. Il s'agira là pour vous de la seule possibilité que vous aurez d'initier la procédure d'affiliation.

L'activation du lien d'affiliation vous permettra d'activer sur le site de la MGEN de votre espace personnel dédié à la PSC et de compléter votre parcours d'affiliation : options, ayants droits ou de demander une dispense.

En cas de non-réponse ou si son parcours d'affiliation n'est pas finalisé après 21 jours, l'agent sera affilié d'office à l'offre de base, c'est-à-dire, sans option et sans ayant droit. Par contre, à tout moment, il pourra finaliser son parcours d'affiliation ou solliciter une dispense.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir plus.

Xavier Thirion

Téléphone 06.27.53.31.12.

Courriel : thirionxavier@gmail.com

Assemblée nationale : Le SNALC parle conditions de travail

Dans des prises de paroles dont certaines ont marqué au point de terminer dans des communications de BFM TV, le SNALC a :

- Expliqué aux députés que le pas de vagues est loin d'être fini et que les agents mis en cause par des parents ont rarement le soutien de l'institution
- Demandé que l'école de la confiance ne soit plus un slogan et que le Ministère arrête de vouloir des professeurs exécutants avec des directives pour mettre au pas, des programmes de plus en plus directifs et une formation initiale qui ne va pas vers de beaux jours.
- Parlé des difficultés des AESH pour qui il faut d'urgence un statut, l'abandon de l'idée des PAS qui vont totalement chambouler leur métier et enfin la mise en place de la subrogation.

Les vidéos des interventions du SNALC seront prochainement sur notre site.

Contacts AESH : aesh.besancon.snalc@gmail.com (Luce MARTIN)

Contacts AED : snalc.besancon.AED@gmail.com (Anthony BEDOURET)

Rejoindre le groupe

Facebook AESH



Que fait le SNALC Besançon ?

Le SNALC reprend progressivement ses tournées

Comme chaque année, nous passons dans les établissements pour qu'en regardant votre panneau syndical vous connaissiez nos positions et sachiez comment nous contacter et nous passons dans les écoles pour distribuer de la documentation. Si nous ne sommes pas encore venus et si vous souhaitez nous rencontrer, appelez-nous ! Nous serons heureux de vous informer et de vous aider autant que de besoin.

RIS et congrès à venir

Une RIS en visioconférence sera proposée aux professeurs des écoles le 28 janvier : Quand les limites sont franchies : Réagir face aux violences et accusations en milieu scolaire. Principes à respecter, précautions à prendre et réponses concrètes.

Le 12 novembre, le SNALC vous propose un congrès sur les conditions de travail et sur la judiciarisation de nos métiers, à Besançon. Là aussi, nous vous donnerons des clefs pour faire face.

Le 18 décembre, nous vous proposerons un congrès sur le thème de la laïcité et des valeurs de la République. Est-ce de la com ou y a-t-il de vraies actions dans des académies comme la nôtre ? Comment être équipé et protégé pour enseigner et, comme le dit le Ministère, faire vivre ces valeurs ?

Vous recevrez bientôt les détails pour participer à la RIS. Pour ce qui est des congrès, vous pouvez vous inscrire par mail (snalc.besancon@gmail.com) par téléphone (06.61.91.30.49) ou en suivant les QR codes ci-dessous.



Conditions de travail et

Judiciarisation



Laïcité et

Valeurs de la République



**14 ANS SANS AUGMENTATION
DES COTISATIONS**

**Adhérez sur
snalc.fr**
par prélèvements mensuels, CB ou par virement

